

**Modalités de participation au concours  
« Prix AEFÉ de MyFrenchFilmFestival »**

La 10<sup>e</sup> édition de *MyFrenchFilmFestival* se déroulera du 16 janvier au 16 février 2020.

Ce festival piloté par UniFrance, accessible en ligne [sur la plateforme IFCinéma](#) de l'Institut français, est organisé autour d'une compétition officielle constituée de longs-métrages et de courts-métrages français ou francophones.

Dans le cadre de cet événement et du partenariat entre UniFrance, l'Institut français et l'AEFE, un concours est organisé : le « **Prix AEFÉ *MyFrenchFilmFestival*** ».

Ce concours est ouvert aux élèves :

- des établissements d'enseignement français à l'étranger participant à des dispositifs culturels et artistiques de la troisième à la terminale en lien avec le cinéma. Notamment les dispositifs Enseignement Pratique interdisciplinaire (EPI) en troisième ; enseignements d'exploration « littérature et société » ou « création et activités artistiques » de seconde ; option « cinéma - audiovisuel » de la seconde à la terminale, ou les dispositifs s'inscrivant de façon tangible dans le PEAC sont particulièrement ciblés.
- des établissements labellisés *LabelFrancEducation*.

**Inscriptions et accès aux films :**

Les enseignants s'inscriront directement [sur la plateforme IFCinéma](#) (rubrique « se connecter ») à partir du 7 janvier, le plus en amont possible du festival, afin que leur compte soit validé.

Au moment de leur inscription, ils indiqueront impérativement dans le champ « descriptif » :

- (pour les établissements homologués) **Participation à My French Film Festival 2020 – enseignant AEFÉ.**

- (pour les établissements labellisés *LabelFrancEducation*) **Participation à My French Film Festival 2020 – enseignant *LabelFrancEducation*.**

**Dès le 16 janvier** (ouverture du festival) **et jusqu'au 16 mars inclus**, l'Institut français donnera gratuitement accès, pour les établissements inscrits au concours, à une sélection de cinq courts et de trois longs-métrages français ou francophones (version originale), sous-titrés en dix langues.

Ces films, accessibles [sur la plateforme IFcinéma](#), ont été sélectionnés par le service pédagogique de l'AEFE et sont à destination des établissements inscrits au concours, dans le cadre de projections publiques et collectives à visée non commerciale.

La sélection est :

Pour les longs-métrages :

- *Perdrix*, Erwan Le Duc, comédie, 99'
- *Exfiltrés*, Emmanuel Hamon, drame – thriller, 103'
- *L'heure de la sortie*, Sébastien Marnier, thriller, 103'

Pour les courts-métrages :

- *Le chant d'Ahmed*, Foued Mansour, drame, 30'
- *Gronde Marmaille*, Clémentine Carrié, drame, 14'
- *La traction des pôles*, Marine Levéel, comédie, 20'
- *La nuit des sacs plastiques*, Gabriel Harel, animation, 18'
- *Pile poil*, Lauriane Escaffre et Yvonnick Muller, comédie, 20'

Pour certains thèmes sensibles, en fonction du contexte local, le choix des films pouvant être visionnés dans le cadre de ce concours est laissé à l'appréciation des postes diplomatiques et des chefs d'établissement. Les établissements scolaires participants doivent prendre contact avec les postes diplomatiques pour valider la sélection des films diffusés dans leur enceinte.

Chaque enseignant mettant en place le projet doit s'inscrire [sur la plateforme IFcinéma](#). Son compte personnel et inaccessibles sera validé par l'Institut français qui autorisera alors l'enseignant à accéder à la sélection des films.

Un référent du projet est nommé au sein de l'établissement (enseignant, chef d'établissement, documentaliste...).

Une seule fiche d'inscription pour l'établissement est renvoyée à l'AEFE par le référent du projet au sein de l'établissement.

La fiche d'inscription sera renvoyée à l'AEFE en même temps que la/les productions.

### **Productions :**

Les élèves inscrits sont invités à produire :

- des critiques rédigées en langue française (1 800 signes maximum, espaces compris), portant sur l'un des films sélectionnés en précisant la catégorie (court-métrage ou long-métrage) et le titre du film ;
- des court-métrages de 3 à 5 minutes (format .MP4 ou .AVI) en rapport explicite avec l'un des films de la sélection proposant une création sur une variation à partir de l'un des films

proposés : contre-point, suite, variation sur un thème, sur un motif, sur un point de vue cinématographique ou sur un personnage...

Chaque film produit est nécessairement accompagné d'une note d'intention rédigée par le(s) réalisateur(s).

Les productions peuvent être réalisées individuellement par chacun des élèves participants ou collectivement par la classe ou un groupe d'élèves du dispositif concerné.

### **Modalités de participation des établissements :**

Plusieurs classes ou dispositifs d'un même établissement peuvent participer au concours.

L'établissement organise ses propres modalités de sélection des productions à l'interne afin que, in fine, cinq productions maximum soient envoyées par le référent de projet :

- **quatre critiques pour l'un des films de la sélection (court ou long-métrage) maximum ;**
- **un film avec sa note d'intention maximum.**

L'établissement peut n'envoyer qu'une production (une critique ou un film avec sa note d'intention) et jusqu'à cinq productions (quatre critiques et un film avec sa note d'intention).

Les productions sont envoyées par le référent du projet pour l'établissement, d'ici lundi 16 mars 2020 au plus tard, au service pédagogique de l'AEFE, à [vincent-vm.perrot@diplomatie.gouv.fr](mailto:vincent-vm.perrot@diplomatie.gouv.fr), [nathalie.faure@diplomatie.gouv.fr](mailto:nathalie.faure@diplomatie.gouv.fr), en ajoutant pour les établissements labellisés LabelFrancEducation [linda.nait-bouda@diplomatie.gouv.fr](mailto:linda.nait-bouda@diplomatie.gouv.fr).

Les films sont déposés par les référents de projet sur une plateforme d'hébergement de vidéos de leur choix (YouTube, DailyMotion, Vimeo) et le lien de la vidéo est envoyé au service pédagogique avec la note d'intention (adresses courriels indiquées ci-dessus).

### **Résultats et remise des prix**

Les critiques et films reçus à l'AEFE seront soumis à un jury final qui décernera les prix en mai.

Le jury sera composé de membres du service pédagogique de l'AEFE, d'Unifrance et de l'Institut français.

Il y aura deux lauréats :

- un lauréat pour la meilleure critique de film réalisée (court ou long-métrage) ;
- et un lauréat pour le meilleur film réalisé.

*Attention : la note d'intention accompagnant le film sera un critère de sélection incontournable du film. Elle doit donc nécessairement lui être annexée.*

Si l'œuvre est collective, c'est la classe ou le groupe d'élèves concerné qui sera lauréat.

Les vainqueurs du « Prix AEFÉ *MyFrenchFilmFestival* » seront informés des résultats du concours sur les sites de l'AEFE et de l'Institut français.

Ils recevront un diplôme ainsi que six prix : un album de photographies, un mug « I love French cinema », un sac « I love French cinema », un carnet et crayon assorti, et un livre sur les 70 ans d'UniFrance.

Les prix seront transmis par l'AEFE aux deux établissements gagnants par voie postale, à destination des lauréats.

Dans le cas d'un lauréat collectif (classe, groupe d'élèves), le prix sera décerné à la classe ou au groupe d'élèves concerné.

La critique et le film sélectionnés par le jury seront publiés sur les sites de l'Institut français et de l'AEFE.

### **Informations pratiques :**

Dans le cadre des festivals de cinéma français qu'UniFrance organise ou co-organise dans le monde, des masterclasses avec des réalisateurs ou des comédiens français sont régulièrement proposées par UniFrance à l'étranger. Les établissements participant au concours précité, et se distinguant par les activités qu'ils mènent avec leurs élèves dans le domaine du cinéma et de l'audiovisuel, seront mis en contact avec UniFrance par l'AEFE ([nathalie.faure@diplomatie.gouv.fr](mailto:nathalie.faure@diplomatie.gouv.fr) et [vincent-vm.perrot@diplomatie.gouv.fr](mailto:vincent-vm.perrot@diplomatie.gouv.fr)) pour permettre, dans la mesure du possible, aux lycéens de participer à ces rencontres avec les professionnels du cinéma.

Les référents de projet transmettront à l'AEFE (aux adresses courriel ci-dessus) un bilan synthétique portant sur la mise en œuvre du concours auquel s'inscrivent leurs élèves : intérêt des films choisis par rapport aux programmes (notamment pour les options « cinéma – audiovisuel »), résumé des échanges mis en place autour des films (thèmes et techniques cinématographiques abordés), construction de la critique par chaque élève ou par le groupe et, le cas échéant, retour sur les masterclasses organisées.

Les photos pourront faire l'objet d'une diffusion de la part des partenaires visant à valoriser le dispositif, dans le respect du droit à l'image des mineurs.

### **Calendrier**

- **Début janvier** : lancement du concours auprès des établissements.
- **À partir du 7 janvier** : inscription [sur la plateforme IFcinéma](#).
- **16 janvier au 16 mars** : visionnage de la sélection de films en classe et réalisation des productions (critiques et/ou films).
- **16 mars** : envoi des productions au service pédagogique de l'AEFE en y joignant les fiches d'inscription.
- **Avril** : sélection des lauréats par le jury.
- **Mai** : valorisation des projets lauréats et remise des prix.

**Fiche d'inscription**  
(à renvoyer au service pédagogique de l'AEFE en même temps que la/les production(s))

*NB- Une seule fiche est à renvoyer par établissement, complétée par le référent du concours pour l'établissement.*

- Nom de l'établissement : .....
- Ville et Pays de l'établissement : .....
- Établissement homologué :  Établissement labellisé LabelFrancÉducation :
  
- Nom/Prénom du référent du projet pour l'établissement : .....
- Fonction du référent du projet : .....
  
- Nombre de classes ou de dispositifs participant au concours : .....
- Type de classes ou de dispositifs inscrits (ex : une classe de 1<sup>ère</sup> option « cinéma-audiovisuel, deux classes de 3<sup>e</sup> EPI,...) : .....
- Nombre d'élèves participants : .....
  
- Nombre de critiques écrites : .....
- Nombre de films réalisés : .....
  
- Productions envoyées à l'AEFE :
  - a- 1 à 4 critiques de film (court ou long métrage) : oui  non 
    - Préciser le nombre : 1  2  3  4
    - Critique(s) réalisée(s) par : un élève  un collectif d'élèves
    - le cas échéant, précisez le type de collectif .....
    - précisez le(s) nom(s) du (des) élève(s) : .....
  
  - b- 1 film : oui  non 
    - si oui, film réalisé par : un élève  un collectif d'élèves
    - le cas échéant, précisez le type de collectif .....
    - précisez le(s) nom(s) du (des) élève(s) : .....
  
  - c- La note d'intention du film a été rédigée par :  
un élève  un collectif d'élèves
  
- Présentation succincte du projet pédagogique développé autour du concours :  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....